

(1)

(N° 121.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 14 MARS 1899.

Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1899 (1).

Amendements présentés par le Gouvernement.

A Monsieur le Président de la Chambre des Représentants, à Bruxelles.

Bruxelles, le 15 mars 1899.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous adresser une note relative à divers amendements proposés par M. le Ministre de la Justice au projet de Budget de son Département pour l'exercice 1899.

En suite de ces amendements, le dit projet de Budget est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires à	fr.	22,153,960
2° — exceptionnelles à		1.026,500
	Ensemble. . fr.	23,162,460

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre des Finances,

JUR. LIEBAERT.

(1) Budget, n° 85, IV (session de 1897-1898).
Budget amendé, n° 5, IV.
Rapport, n° 65
Amendements, n° 77.

NOTE

AMENDEMENTS.

Première section. — Dépenses ordinaires. — Eerste sectie. — Gewone uitgaven.

CHAPITRE VIII.

CULTES.

ART. 54. — *Culte protestant et anglican (Personnel)*. . . fr. 84,400

HOOFDSTUK VIII.

EEREDIENSTEN.

ART. — 54. *Hervormde en anglicaansche eeredienst (Personeel)*.
fr. 84,400

Le crédit proposé présente une augmentation de 1,200 francs par comparaison avec celui porté au projet de Budget amendé.

Cette augmentation est demandée en vue de la création d'une place de pasteur auxiliaire de langue allemande de la communauté protestante de Liège-Verviers.

CHAPITRE IX.

BIENFAISANCE.

ÉCOLES DE BIENFAISANCE DE L'ÉTAT.

ART. 45. — *Écoles de bienfaisance de l'État. — Matériel. — Loyer d'immeuble* . . . fr. 1,022,600

HOOFDSTUK IX.

WELDADIGHEID.

WELDADIGHEIDSSCHOLEN VAN DEN STAAT.

ART. 45. — *Weldadigheidsscholen van den Staat. — Materieel. — Huurprijs van een gebouw* fr. 1,022,600

CHAPITRE X.

PRISONS.

ART. 56. — *Mobilier. Achat, confection et entretien. — Bâtiments. Menus travaux d'entretien et achat de matériaux et ingrédients pour les ouvrages à confier aux détenus. — Loyer d'immeubles*. . . fr. 275,000

HOOFDSTUK X.

GEVANGENISSEN.

ART. 56. — *Meubelen. Aankoop, maken en onderhoud. — Gebouwen. Kleine onderhoudswerken en aankoop van materialen en stoffen voor werken aan de opgeslotene toe te vertrouwen. — Huurprijs van gebouwen* fr. 275,000

Les crédits proposés par les articles 45 et 56 ci-dessus présentent respectivement

tivement une augmentation de 28,000 et de 100,000 francs, comparative-ment à ceux portés au projet de Budget amendé.

Ces augmentations ne sont qu'apparentes ; elles constituent, en effet, de simples transferts, au Budget du Département de la Justice, des crédits figurant actuellement sous les articles 41 et 42 du projet de Budget amendé du Département de l'Agriculture et des Travaux publics pour l'exercice 1899.

La nécessité des deux transferts est la conséquence de la décision prise par le Gouvernement de rattacher au Département de la Justice le service de construction et d'entretien des établissements pénitentiaires, des dépôts de mendicité et des établissements ou colonies d'aliénés, ressortissant précédemment au Département de l'Agriculture et des Travaux publics.
